

Création d'un Collectif 65

Le Collectif 65 a démarré à Tarbes. Nous nous réunissons régulièrement et nous animerons un après-midi du Samedi 6 mars dans une maison de Quartier. Pour démarrer la Marche sur Tarbes, nous envisageons de faire un parcours et de baptiser symboliquement, des rues ou place de noms de femmes qui sont connues ou moins connues, mais qui œuvrent pour la place des femmes et leur libération en présence de la presse. Notre thème sera " Les Femmes d'ici et maintenant"

Autour des thèmes concernant "les violences, la précarité et la pauvreté des femmes, l'accès aux soins les femmes en situation de précarité, l'accès à la contraception, à l'I.V.G qui sont des droits menacés , les discriminations des femmes au travail emplois précaires,sexismes, la petite enfance et les places en structures d'accueil ...

Nous invitons les femmes des quartiers et nous exposerons les œuvres qu'elles ont réalisées 5 peintures , sculptures

Nous vous envoyons le programme complet dès que possible. Amicalement

Le Collectif 65

Dans la presse : Marche mondiale. Création du Collectif 65 pour la défense des droits des femmes

Le Collectif 65 pour la défense et les droits des femmes a été créé le 26 novembre dernier, en réponse à l'appel de la 3e Marche mondiale prévue de mars à octobre 2010. Le département pourra ainsi prendre part aux actions qui seront menées en France, en Europe et en Afrique, indique Micheline Gouadebaix, présidente du Planning familial et qui anime ce collectif. «Nous voulons nous intéresser aux femmes d'ici et de maintenant», dit-elle en présentant quatre grands axes de travail. Tout d'abord, l'accès à la santé et aux soins, notamment à l'IVG. En présence de représentantes d'associations et de syndicats, elle rappelle que des femmes sont en situation de précarité, qu'elles soient jeunes avec des enfants ou bien âgées.

La deuxième préoccupation concerne la petite enfance et la garde dans les structures d'accueil. Les violences faites aux femmes constituent le troisième thème. Enfin, les discriminations au travail sont toujours d'actualité. Le problème du temps partiel sera posé pour celles qui sont seules avec des enfants, ainsi que l'exclusion au travail et le harcèlement sexiste. « Dans certaines entreprises, après des congés maternité, les salaires n'avancent pas », constate l'une d'elles. Une autre fait remarquer qu'il n'y a pas de DRH femmes dans les entreprises. Quant à Ingrid (FSU), elle trouve que « la discrimination existe également dans le milieu militant ». Ce jeune collectif espère trouver un écho favorable et qu'il sera rejoint par d'autres individus, associations ou partis politiques. « Il y a des combats à gagner, rappelle Micheline Gouadebaix. Pour faire évoluer les mentalités. »